



CHAQUE ● ● ●  
ENFANT  
● ● ● COMPTE

Le droit à la déclaration de naissance



Plan

# Présentation de Plan

Fondée il y a plus de 70 ans, Plan est l'une des plus grandes organisations de développement centré sur l'enfant dans le monde. Plan est indépendante, sans attache religieuse, politique ou gouvernementale. Présents dans 66 pays, nous travaillons en collaboration avec les communautés de 48 pays en développement, soutenant une population totale de 28 millions d'enfants en Afrique, Asie et Amériques.

Sensibiliser les populations aux droits de l'enfant, étape nécessaire à la lutte contre les origines de la pauvreté, et aider les personnes chargées de faire respecter les droits de l'enfant à renforcer leurs capacités et leur engagement sont au cœur de notre activité. Nous pensons que lorsque les enfants et les adultes travaillent ensemble à la recherche de solutions, les chances sont plus grandes d'obtenir des résultats durables. Notre activité s'inscrit dans le cadre de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant.

Ce rapport est un compte-rendu de « Chaque enfant compte : Le droit à la déclaration de naissance » (Plan, 2009). La liste complète des références est incluse dans la version longue. Télécharger le rapport sur : [plan-international/birthregistration](http://plan-international/birthregistration) ou contacter nous à :

Plan  
Siège international  
Chobham House, Christchurch Way, Woking  
Surrey GU21 6JG Royaume-Uni

Pour de plus amples informations sur la campagne Enregistrement Universel des Naissances, visiter notre site internet :  
[plan-international/birthregistration](http://plan-international/birthregistration)  
Email : [campaigns@plan-international.org](mailto:campaigns@plan-international.org)

Publié par Plan Limited, Chobham House,  
Christchurch Way, Woking, Surrey GU21 6JG

Plan Limited est une filiale détenue à 100 % de Plan International, Inc. (une société sans but lucratif enregistrée dans l'État de New York, États-Unis d'Amérique). Société limitée enregistrée en Angleterre. Numéro d'immatriculation 03001663.

Première publication 2011. Texte et photos © Plan 2011

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, entreposée dans un système de recherche ou transmise, de toutes manières que ce soit ou par tout moyen, électronique, mécanique, copieur ou autre, sans l'accord préalable de Plan Ltd. Catalogage de la bibliothèque anglaise sur les données publiques. Un enregistrement de catalogue pour ce livre est disponible à la bibliothèque anglaise.

ISBN 978-1-906273-24-8

Conception : Elly Grandison

Photo de la page de couverture : © Plan/Elber Nosolini / mère et son bébé avec son certificat de naissance, Guinée-Bissau

# Chaque enfant compte

## Le droit à la déclaration de naissance

En 2005, l'archevêque Desmond Tutu lançait, avec Plan, la campagne d'Enregistrement Universel des Naissances. Aujourd'hui, dans le cadre de cette campagne, Plan travaille en collaboration avec les organisations locales, les gouvernements et les agences internationales pour sensibiliser au droit de chaque enfant à être enregistré à sa naissance, attirer l'attention sur l'impact de l'absence d'enregistrement, trouver des solutions innovantes afin de surmonter les obstacles qui peuvent se présenter et finalement, pour permettre à chaque enfant d'obtenir un certificat de naissance.

Plan demande à toutes les personnes travaillant au respect des droits de l'enfant de reproduire et d'adapter les innovations et les pratiques mises en œuvre dans le cadre de cette campagne pour s'assurer que tous les enfants soient enregistrés.

«Il est impossible d'ignorer l'enregistrement universel des naissances. Ce qui est possible, en revanche, c'est d'y parvenir. » Archevêque Desmond Tutu

De 2005 à 2009, Plan a facilité l'enregistrement de plus de **40 millions** de personnes, principalement des enfants, réparties dans **32** pays.

Notre travail de plaidoyer a abouti à l'amélioration des lois de **dix** pays, permettant ainsi à **153 millions** d'enfants d'être éligibles à des certificats de naissance gratuits.

### Comment nous avons procédé

En collaboration avec nos partenaires, nous avons eu recours à différentes méthodes dans différents pays en fonction du contexte et des raisons expliquant l'absence d'enregistrement. Nous avons abordé ce problème selon différents angles et à différents niveaux, en collaborant avec les enfants et leurs communautés, les autorités locales et les gouvernements nationaux. Nous avons également fait pression sur les agences internationales et les organisations défendant les droits de l'enfant.

# Les solutions innovantes donnent des résultats

Exploitant tous les moyens à notre disposition, nous avons trouvé des solutions innovantes. En voici quelques exemples:

## Nouvelles technologies

- Utilisation des téléphones portables : au Kenya, les réseaux établis pour les services bancaires ont été utilisés pour notifier aux autorités les naissances par SMS.
- Des kits satellite, des téléphones portables et un accès internet ont été fournis aux dix équipes d'enregistrement civil en Équateur pour qu'elles puissent enregistrer et stocker des données dans des zones reculées. Entre 2006 et 2008, elles ont enregistré 304 000 personnes.

## Communication de masse

- Des messages incitant à l'enregistrement des naissances ont été diffusés sur les chaînes de télévision et les stations de radio nationales et lors d'une compétition de football à laquelle participaient les quatre équipes principales du Malawi.
- Des films illustrant les effets néfastes de l'absence de déclaration ont été projetés lors du plus grand festival de cinéma d'Afrique, au Burkina Faso et des émissions de radio spéciales réalisées par des enfants ont été diffusées dans dix pays d'Afrique de l'Ouest.
- Nous avons réalisé des publicités et des téléfilms véhiculant des messages sur l'enregistrement des naissances au Vietnam et au Népal.
- Des films d'animation incitant à l'enregistrement ont été projetés à Delhi et Maharashtra en Inde.

## Collaboration avec les communautés et les systèmes locaux

- Les registres d'état civil locaux ont été passés en revue pour mettre à jour les données démographiques nationales en Tanzanie.
- 492 sages-femmes ont été formées à l'enregistrement des naissances au Paraguay.
- Des agents de santé ont suivi une formation d'officier d'état civil pour que les enfants puissent être immédiatement déclarés en Sierra Leone.

## Les enfants deviennent porte-parole

- Plus de 500 enfants de plusieurs organisations ont participé à un séminaire sur le droit à une identité et ont formulé des recommandations en vue d'améliorer le processus d'enregistrement des naissances en Inde.
- Après avoir défendu la cause de l'enregistrement des naissances à l'école et à la radio, les enfants ont fait pression sur les responsables politiques locaux pour leur droit à l'enregistrement à la naissance en Indonésie.
- Nous avons rejoint une coalition qui fait la promotion de l'enregistrement à la naissance en tant qu'étape cruciale vers la protection de l'enfant contre les abus sexuels en Ouganda. Des centaines d'élèves de primaire ont présenté une pétition au Parlement afin d'obtenir que la déclaration de naissance devienne obligatoire et que la délivrance de certificats de naissances soit gratuite.

## Unités d'enregistrement mobiles

- Nos unités mobiles ont considérablement réduit la distance que les parents devaient parcourir pour enregistrer leurs enfants : elle est passée de 75 km à 1 km au Mozambique. Entre novembre 2007 et janvier 2008, nous avons formé avec le gouvernement provincial cinq brigades d'enregistrement mobiles composées de 4 membres qui se sont rendues dans 37 communautés et ont enregistré 35 000 enfants et adultes.
- Nos brigades d'enregistrement mobiles ont connu un tel succès en Bolivie que le tribunal électoral national et les Nations Unies ont constitué une équipe permanente et une unité mobile bien équipée pour réaliser les enregistrements.

## Cambodge – travailler sur tous les fronts



Au Cambodge, moins de 5% des enfants étaient enregistrés au lancement de la campagne de Plan. Bon nombre d'habitants avaient détruit leurs papiers car ils redoutaient la persécution des Khmers Rouges. En 2004, Plan a lancé un projet d'enregistrement mobile, qui offrait à la population la possibilité d'enregistrer les enfants directement au sein des communautés et sensibilisait à l'importance de la déclaration. Le projet était soutenu par le ministère de l'Intérieur et la Banque Asiatique de Développement.

Le projet a connu un tel succès que le ministère l'a reproduit dans tout le pays.

Le gouvernement a également fait en sorte que le processus soit gratuit dans les 30 jours suivant la naissance. Dix mois après, plus de sept millions de Cambodgiens, c'est-à-dire près de 50 % de la population, possédaient des certificats de naissance.

Comme les dégradations de documents importants étaient courantes au Cambodge, nous avons également distribué des pochettes de protection accompagnées d'un message faisant la promotion de la déclaration de naissance à plus d'un million de foyers.

Nous avons soutenu et encouragé les responsables cambodgiens à poursuivre ces projets en leur permettant par exemple de se rendre aux Philippines pour voir les bénéfices qu'apportent les systèmes d'enregistrement informatisés.

Grâce à tout ce travail, nous avons soutenu l'enregistrement de plus de 12 millions de Cambodgiens. La Banque Asiatique de Développement estime que 90 % de la population est désormais enregistrée.

### Atteindre les populations les plus exclues

- Des centaines de nomades du peuple Baka, qui n'étaient pas parvenus à avoir un statut officiel, ont obtenu la citoyenneté camerounaise pour la première fois.
- Des certificats de naissance ont été délivrés à 77 220 enfants des rues à Dhaka, au Bangladesh, enfants qui n'étaient pas enregistrés auparavant.
- Nous avons publié et distribué un guide de citoyenneté portant sur l'enregistrement des naissances dans cinq langues sous forme de dépliants mais également aux formats audio et vidéo au Mali.

### Les gouvernements et la législation

- Après avoir fait pression de façon continue sur le gouvernement du Bangladesh, ce dernier a introduit une loi rendant l'enregistrement des naissances gratuit.
- Nous avons convaincu le gouvernement de Sierra Leone de décentraliser l'enregistrement et d'autoriser les agents de santé à délivrer des certificats de naissance.
- Une révision juridique a mis fin aux lois coloniales, abolissant ainsi la discrimination à l'encontre des minorités en Indonésie. Nous travaillons avec le gouvernement et les autorités locales pour décentraliser les services d'enregistrement et parvenir à un enregistrement universel des naissances en 2011.
- Nous avons soutenu le ministère de la Santé dans la constitution d'une base de données nationale afin d'intégrer l'enregistrement au Système National de Renseignements sur la Santé en Bolivie.

## La déclaration à la naissance – le droit de tous les enfants

Chaque enfant a droit à une identité. Les articles 7 et 8 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant reconnaissent l'importance de la déclaration à la naissance et le droit dont dispose chaque enfant à une identité et notamment, à un nom et une nationalité.

Sans identité, les enfants sont privés d'accès à leurs autres droits, tels que le droit aux soins de santé, à l'éducation et à la protection. S'ils ne sont pas en mesure de prouver qui ils sont et d'où ils viennent, les enfants dont les parents sont décédés des suites du SIDA par exemple peuvent se voir refuser leur droit à l'héritage de biens ou de terres. Sans identité officielle, les enfants séparés de leurs parents du fait de conflits ou du trafic d'enfants peuvent ne jamais retrouver leur famille.

*« Certaines filles... abandonnent... l'école primaire car elles ne peuvent pas passer les examens finaux de CM2 et ce, parce qu'elles n'ont pas de certificats de naissance... Quel sort est réservé aux filles de cet âge quand elles ne peuvent pas continuer l'école à cause d'un certificat de naissance ? » Nan, 15 ans, Cameroun.*

Pouvoir apporter la preuve de l'âge d'un enfant peut être fondamental dans la lutte contre certaines des pires formes d'exploitation,

notamment les abus sexuels, le mariage précoce, le trafic, le travail des enfants et leur recrutement dans des groupes armés. Cette preuve peut également empêcher les enfants n'ayant pas l'âge d'être pénalement responsables d'être poursuivis en justice et emprisonnés avec des adultes.

*« La délivrance de certificats de naissance et de mariage est primordiale pour la protection des jeunes femmes contre le mariage précoce et ses conséquences » Ubah Mohammed, Secrétaire d'État au ministère des Femmes, Éthiopie.*

Sans certificat de naissance, en grandissant, les jeunes peuvent avoir des difficultés à obtenir un document d'identité. Cela peut les empêcher d'obtenir un passeport ou un permis de conduire, de travailler légalement et d'ouvrir un compte bancaire. S'ils ont des enfants, ils ne sont généralement pas en mesure de les déclarer.

Sans enregistrement, les pays ne peuvent pas connaître le nombre d'habitants qui les composent ou prévoir certaines tendances démographiques telles que l'augmentation du taux de natalité ou de mortalité. De ce fait, les donateurs et les gouvernements ne peuvent pas estimer les besoins en services de base (écoles, hôpitaux) et il leur est impossible de suivre leur progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

### Chaque année, 51 millions d'enfants ne sont toujours pas déclarés à la naissance. Pourquoi ?

Malgré le succès de la campagne de Plan, des millions d'habitants n'ont tout simplement pas conscience de l'importance de l'enregistrement. Pour bon nombre d'entre eux, ce n'est qu'une formalité légale accessoire, notamment pour ceux qui sont particulièrement pauvres et souffrent de malnutrition. Pour les familles résidant dans des zones rurales reculées, les bureaux d'enregistrement sont souvent trop loin et s'y rendre implique des dépenses trop importantes. Les parents dont le statut juridique est incertain ou qui sont

victimes de discrimination en raison de leur appartenance à une minorité ethnique par exemple, peuvent avoir peur de déclarer leurs enfants ou n'en ont simplement pas le droit. De nombreux pays font payer l'enregistrement et beaucoup de parents n'en ont pas les moyens. Même lorsque les gouvernements démontrent leur volonté d'enregistrer tous les enfants, ils n'ont pas forcément les ressources ou les infrastructures nécessaires pour soutenir un système complet d'enregistrement des naissances.

Sans documents appropriés, les gens ne peuvent pas travailler dans le secteur formel, diminuant ainsi les revenus qu'obtiennent les gouvernements de l'imposition.

## La déclaration – un pas vers la protection de l'enfant et la fin de la pauvreté

*« Grâce à cette campagne, je pense que les enfants seront mieux protégés contre toute sorte de discrimination, d'exploitation et d'abus liés à leur âge et je continuerai à défendre cette cause jusqu'à ce que le taux d'enregistrement atteigne 100% ! »*

**Anil Kapoor, acteur et ambassadeur de Plan Inde pour l'enregistrement des naissances**

L'enregistrement des naissances n'est pas la solution à tous les problèmes auxquels les enfants sont confrontés mais c'est un premier pas vers la promotion des droits de l'enfant et la fin de la pauvreté.

- Au Vietnam, les enfants de moins cinq ans possédant un certificat de naissance reçoivent des soins de santé gratuitement. Sans ce certificat, ils pourraient se voir privés de l'accès aux vaccins vitaux et à l'immunisation.
- Au Népal, le manque d'enregistrement des naissances a augmenté les risques de recrutement par les groupes armés des jeunes Dalits et des enfants déplacés en raison de conflits.
- En Ouganda, il a été difficile de ramener les enfants kidnappés par l'Armée de Résistance du Seigneur à leurs familles car ils n'avaient aucun papier d'identité.
- Au Ghana, les trafiquants d'enfants et les employeurs de l'industrie du cacao n'ont pas pu être poursuivis parce que les enfants ne possédaient pas de certificat de naissance établissant leur âge.
- En Inde, les filles bangladaises et népalaises victimes de la traite d'enfants ayant réussi à s'échapper des maisons closes ont dû parfois attendre dans des institutions pendant des mois et des années parce que personne ne pouvait déterminer d'où elles étaient originaires.
- Aux Philippines, la moitié des cas de maltraitance d'enfants n'ont pas pu faire l'objet de procédure judiciaire car les enfants n'avaient pas de certificats de naissance prouvant qu'ils étaient mineurs.
- Au Bangladesh, des garçons qui semblaient avoir sept ans et ne pouvaient pas justifier de leur âge se sont retrouvés au tribunal pour meurtre, viol et incendie d'origine criminelle alors que l'âge de la responsabilité pénale est fixé à 13 ans.
- En Inde, entre 80 et 90 % des enfants handicapés ne possédaient pas de certificats de naissance, ce qui les rendait « invisibles » et les empêchait d'avoir accès aux services de soins.

L'enregistrement des naissances peut être bon marché. Au Pérou, où plus de 5,7 millions d'enfants ont été enregistrés en l'espace de seulement quatre ans, déclarer un enfant coûte 0,05 USD.

## Assurer la pérennité des systèmes

En établissant un système effectif d'enregistrement des naissances, un pays investit dans son avenir. Notre campagne a révélé que l'enregistrement est possible, même dans les circonstances les plus difficiles, et qu'il n'est pas nécessairement onéreux. Soutenues par une volonté politique forte, des interventions à petite échelle peuvent avoir des impacts importants et durables. En fournissant les efforts adéquats, les gouvernements peuvent respecter leur obligation : s'assurer que chaque enfant ait une identité.

Il est primordial que les systèmes que nous soutenons soient durables. C'est pourquoi nous travaillons avec les réseaux et les groupes locaux et nationaux existants. Au Pérou, nous sommes parvenus à produire des effets considérables en soutenant une campagne d'enregistrement des naissances déjà en place, ce qui nous permettait d'être certains que les groupes locaux maintiendraient leur engagement en faveur de cette cause.

Au Vietnam, nous avons formé 128 formateurs qui, à leur tour, ont formé 2 653 agents communautaires afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans l'enregistrement des naissances. Grâce à notre collaboration avec les partenaires locaux, les assistants juridiques, les policiers, les enseignants, les agents de santé et les sages-femmes, tous travaillent désormais ensemble à l'enregistrement. De ce fait, tous les nouveaux nés ont été enregistrés très peu de temps après leur naissance.

En Sierra Leone, les bureaux d'enregistrement des naissances ont été intégrés aux unités de santé, assurant ainsi la pérennité de l'enregistrement. En Zambie, des bénévoles formés – notamment des sages-femmes traditionnelles et des agents de santé communautaires – assistent désormais les officiers d'état civil du district et aident les habitants à remplir les formulaires d'enregistrement. Au Togo, un Comité pour

Mukembau, un de nos partenaires local au Kenya, a découvert que de nombreux parents ne connaissaient pas la date de naissance de leurs enfants et ne possédaient pas de carte leur permettant d'avoir accès aux soins. De ce fait, les jeunes connaissent des difficultés pour obtenir leur carte d'identité quand ils atteignent l'âge de 18 ans.

Ensemble, nous avons formé un réseau de bénévoles – faisant participer les villages, les clubs d'enfants, les bénévoles s'occupant des enfants et les agents de santé – pour réunir les données concernant l'enregistrement des naissances. En plus de la promotion de

l'enregistrement des naissances, les bénévoles s'assurent que des cartes d'identité et des cartes de santé soient distribuées aux familles et aux jeunes. Pour que les demandes augmentent et que la population soit davantage sensibilisée, Mukembau organise une cérémonie officielle à chaque fois qu'un certificat de naissance est délivré.

***Grâce à Plan et à Mukembau, plus de 90 % des naissances du secteur ont été enregistrées, soit plus du double de la moyenne nationale du Kenya.***

**étude  
de cas**

« Lorsque j'enregistre un nouveau né, je suis satisfait car je sais que j'ai assuré l'avenir d'un être humain »

*Wazir Khan, conseiller local, district de Chitral, Pakistan*

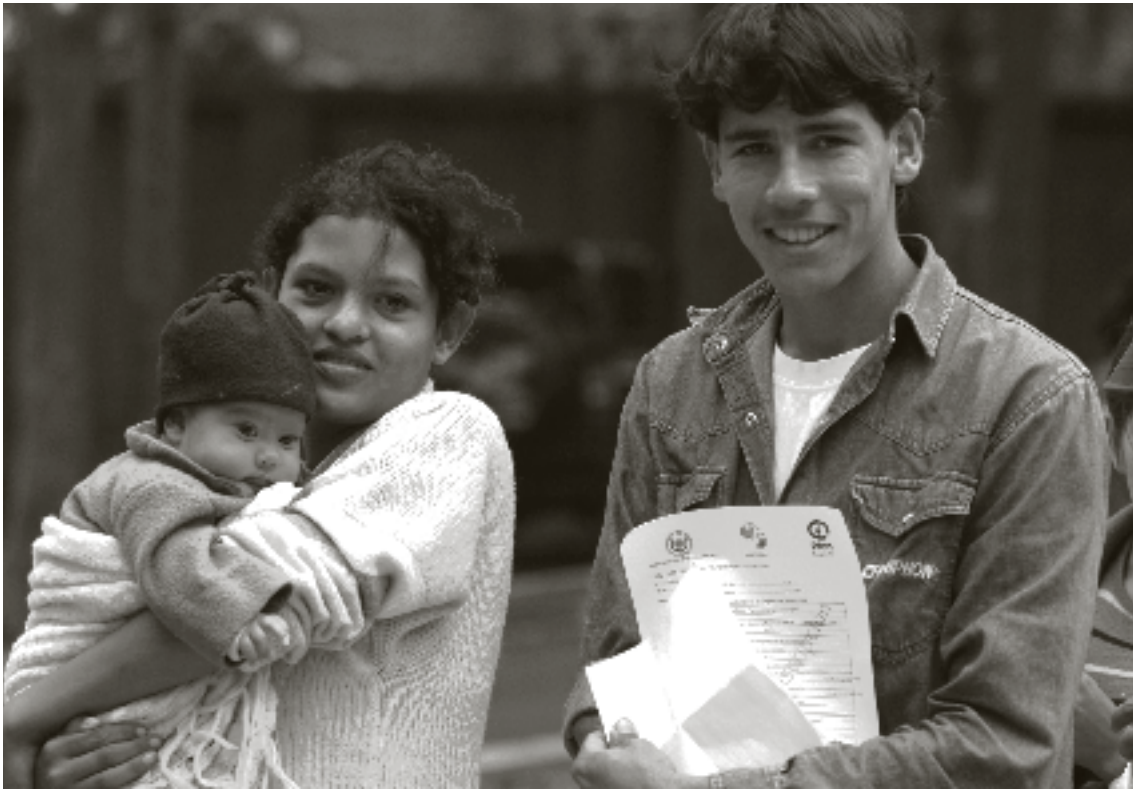


Photo : Les parents montrent fièrement le nouveau certificat de naissance de leur bébé, Plan / Luis Vera

L'enregistrement des Naissances a été constitué dans chaque communauté pour sensibiliser la population à l'importance de l'enregistrement à la naissance.

Plusieurs gouvernements ont pris la responsabilité de nos projets pilotes et ont choisi de continuer à les développer. Au Vietnam, le ministère de la Justice reproduit notre modèle d'enregistrement des naissances dans les districts montagneux. Au Sri Lanka, le gouvernement étend notre modèle de certificats informatisés à tout le pays. En Guinée-Bissau, notre projet pilote d'enregistrement rapide des naissances a été étendu à 20 autres communautés en collaboration avec le ministère de la Justice.

Au niveau régional, Plan a organisé et participé à plusieurs conférences de haut niveau tout au long de la campagne. Nous avons participé à

la première conférence des ministres africains sur l'enregistrement civil et à un forum régional sur l'amélioration des statistiques vitales et l'enregistrement civil, organisé par la Banque Mondiale en Asie. Nous avons plaidé pour que l'enregistrement soit gratuit et pour que l'attention soit portée sur les enfants susceptibles de souffrir d'exclusion, notamment les filles, les enfants handicapés et les enfants issus des minorités ethniques.

Au niveau international, nous avons participé à l'élaboration d'une déclaration orale commune sur le trafic d'enfants en réponse au rapport de 2009 du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le trafic d'êtres humains, notamment de femmes et d'enfants. Notre déclaration a souligné l'importance de l'enregistrement des naissances dans la protection et la prévention contre le trafic d'enfants ; l'enregistrement sert également de base à la collecte de données.



Photo : Les empreintes digitales d'un bébé sont prises dans le cadre du processus d'enregistrement des naissances. Plan / Cesar Bazan

## Et après ?

A partir des enseignements que nous avons tirés depuis 2005, nous modernisons notre campagne d'enregistrement de naissances, en nous concentrant en particulier sur les enfants qui sont le plus susceptibles de ne pas en bénéficier. Dans de nombreux pays, ce sont les filles, les enfants handicapés, les enfants issus des minorités ethniques et les enfants déplacés et réfugiés.

En Inde, notre stratégie d'enregistrement des naissances entre 2008 et 2010 s'est centrée sur l'enregistrement des individus et des communautés en difficulté, par exemple les tribus et les castes parmi lesquelles les taux d'enregistrement sont particulièrement faibles. Au Sri Lanka, nous avons attiré l'attention sur l'enregistrement des paysans apatrides afin qu'ils soient en mesure de devenir des citoyens actifs et impliqués.

Davantage de recherches, des politiques de protection de l'enfance plus efficaces et de meilleurs cadres juridiques nous font toujours défaut. De nouveaux défis se posent à nous. Par exemple, du fait des conflits et de la pauvreté, davantage de personnes, y compris les enfants, sont déplacées, que ce soit au sein même d'un pays ou par delà les frontières. Sans documents légaux, ces populations sont plus vulnérables à l'exploitation et au trafic. Dans certains pays, des groupes soupçonnés de terrorisme se sont vus refuser le droit de vote comme mesure de rétorsion.

Ce que nous voulons, c'est que tous les enfants de toutes les communautés soient enregistrés. Nous continuerons à travailler avec les enfants, les communautés locales, les gouvernements et les agences internationales pour y parvenir. Cela demandera un effort et un engagement constants de la part de tous les acteurs.

## En particulier, Plan demande :

### Aux gouvernements nationaux ayant de faibles taux d'enregistrement de :

- Intensifier leurs efforts pour enregistrer tous les enfants dès que possible après leur naissance, par exemple, en modifiant les lois, en améliorant l'accès aux bureaux d'état civil, en sensibilisant la population et en supprimant les frais d'enregistrement.
- Faire de l'enregistrement des naissances une priorité et l'intégrer aux plans d'action de développement national ou aux documents relatifs à la stratégie de réduction de la pauvreté.
- Intégrer les données d'enregistrement aux systèmes nationaux de statistiques.
- S'assurer que les systèmes d'enregistrement soient équitables, non-discriminatoires et cohérents avec le contexte local pour une augmentation rapide et durable des taux d'enregistrement.
- S'assurer que les données d'enregistrement soient systématiquement utilisées dans la planification des services.

### Aux agences des Nations Unies, aux donateurs multi et bilatéraux et aux multinationales de :

- Accentuer leurs efforts pour un enregistrement universel des naissances en intégrant l'enregistrement des naissances à leurs politiques et pratiques et en s'assurant que l'enregistrement soit inclus dans leurs partenariats et leurs accords avec d'autres organisations.
- Reconnaître que l'enregistrement des naissances est essentiel pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en fournissant des données précises concernant la population afin de contribuer à la planification des services et de suivre les progrès réalisés.
- Affecter des ressources au renforcement des systèmes d'enregistrement civil.

### Aux organisations locales de :

- Informer les communautés locales de leurs droits, leur expliquer l'importance de l'enregistrement des naissances et les conséquences de l'absence d'enregistrement.
- Habilitier les gens à revendiquer leur droit à un certificat de naissance.
- S'assurer que les enfants et les communautés soient consultés à propos des méthodes et des systèmes d'enregistrement locaux.
- S'assurer que les enfants soient inclus dans les stratégies et les plans, ce qui est leur droit.

Chaque enfant a droit à une identité. De nombreux enfants se voient refuser ce droit parce qu'ils ne possèdent pas de certificat de naissance. Mais cela ne s'arrête pas là.

S'ils ne peuvent pas prouver qui ils sont et d'où ils viennent, ils peuvent être privés d'accès aux services de santé ou à l'éducation. S'ils ne peuvent pas justifier de leur âge, ils risquent d'être recrutés dans l'armée avant l'âge légal ou d'être victimes de mariages précoces. Sans nom ou nationalité, les autorités rencontrent des difficultés à réunir les enfants victimes de trafic avec leurs parents. Quand ils auront eux-mêmes des enfants, ils ne pourront pas les déclarer sans preuve de leur nationalité.

Plan travaille pour changer cette situation. Ce que nous voulons, c'est que tous les enfants de toutes les communautés soient enregistrés à la naissance.

En l'espace de seulement quatre ans, Plan a permis à plus de 40 millions de personnes de 32 pays – principalement des enfants – d'être enregistrées. Dans dix pays, le travail de plaidoyer de Plan a permis de modifier les lois, assurant ainsi l'éligibilité de 153 millions d'enfants à l'obtention d'un certificat de naissance gratuit. Ce rapport est un compte-rendu du travail que Plan a effectué depuis 2005.

Pour en savoir plus, visiter :  
[plan-international/birthregistration](http://plan-international/birthregistration) ou envoyer un email  
à [campaigns@plan-international.org](mailto:campaigns@plan-international.org)

Première publication 2011. Texte et photos © Plan 2011

Plan  
Siège international  
Chobham House,  
Christchurch Way,  
Woking  
Surrey GU21 6JG  
Royaume-Uni

